

EXAMEN CIVIQUE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Institut Langues et Savoirs - ISPA

177 rue Nationale - Lille (59)

INFORMATIONS PERSONNELLES

ATTENTION ! Toutes les informations sont obligatoires.

Monsieur Madame

NOM

NOM D'ÉPOUSE

PRÉNOM(S)

Date de naissance (jour/mois/année)

Pays de naissance

Nationalité

Langue maternelle :

Adresse

Code postal

Ville

Email

Téléphone :

NUMÉRO ÉTRANGER (obligatoire) :

CALENDRIER ET OBJECTIF

ATTENTION ! Les places sont limitées pour chaque session.

<input type="checkbox"/> 20/02/2026 (inscription avant le 16/02/2026)	<input type="checkbox"/> 27/02/2026 (inscription avant le 23/02/2026)
<input type="checkbox"/> 06/03/2026 (inscription avant le 02/03/2026)	<input type="checkbox"/> 13/03/2026 (inscription avant le 09/03/2026)
<input type="checkbox"/> 20/03/2026 (inscription avant le 16/03/2026)	<input type="checkbox"/> 27/03/2026 (inscription avant le 23/03/2026)

Vous souhaitez passer l'examen civique pour :

Attention, l'examen n'est pas le même en fonction de votre demande, choisissez bien.

Carte de séjour pluriannuelle

Carte de résidence

Naturalisation française

RÈGLEMENT - 70€

Mode de paiement :

- Par virement bancaire (sur demande)
- Par chèque (à l'ordre de ISPA)
- En espèces

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- À fournir pour l'inscription :**
- Le présent formulaire, rempli et signé
 - Une copie de votre pièce d'identité
 - Votre règlement

*Par mesure de sécurité, une photo de vous sera prise le jours de l'examen.
Les résultats seront transmis par email environ 48 heures après l'examen*

Votre dossier doit être déposé / envoyé à l'adresse : Institut Langues et Savoirs - ISPA

177 rue nationale, 59000 LILLE

ou envoyé par email à l'adresse : examens@ispa-langues.com

Pensez à consulter le site officiel de l'examen civique :

<https://formation-civique.interieur.gouv.fr/examen-civique/informations-generales-sur-lexamen-civique/>

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Annulation, remboursement et modification

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. L'inscription est définitive après le règlement des droits d'inscription. Le changement de date est possible si la période d'inscription de la session concernée n'est pas clôturée (dans la limite des places disponibles à la nouvelle date). En cas d'annulation, le candidat ne pourra pas être remboursé. Une fois la période d'inscription clôturée, aucun changement ne sera possible. Si le nombre d'inscrits est inférieur à 4 personnes, l'ISPA se réserve le droit d'annuler la session - dans ce cas, un report ou un remboursement seront proposés.

Absence

En cas de force majeure (maladie, grève des transports), le candidat peut bénéficier d'un report de son examen à une autre session sur demande écrite à examens@ispa-langues.com (envoi sous 2 semaines - impérativement avec justificatif). Attention, le report n'est accordé qu'une seule fois. En cas de nouvelle absence, les droits d'inscription seront définitivement perdus.

Aménagement des épreuves

Un candidat en situation de handicap doit fournir au moment de l'inscription un certificat médical précisant la nature du handicap et les recommandations d'aménagement prescrites par le praticien. L'ISPA pourvoira à ces aménagements dans la mesure de ses possibilités matérielles.

Règlement des examens :

Une convocation est envoyée par email une semaine au plus tard avant l'examen. En l'absence de convocation 1 semaine avant l'examen, il est impératif d'écrire à examens@ispa-langues.com. Une absence pour défaut de convocation n'ouvre pas droit à un report ou un remboursement. Les dates et horaires sont définitifs et non modifiables. Pour accéder à la salle d'examen, vous devrez vous présenter à l'institut 30 minutes avant le début des épreuves, avec votre pièce d'identité originale avec photo et signature, en cours de validité. Une absence pour défaut de pièce d'identité n'ouvre pas droit à report ni remboursement.

Règles à respecter impérativement pendant toute la durée des épreuves :

- Vérifier l'exactitude de vos informations personnelles, car elles figureront sur votre diplôme; Toute erreur non signalée le jour de l'examen ne sera plus corrigée par la suite.
- Seul le matériel et les documents distribué par les surveillants sont autorisés. Tout usage d'un autre document sera considéré comme une tentative de fraude.
- Les téléphones portables, montres connectées et autres appareils électroniques sont interdits et doivent être éteints tout au long de l'épreuve.
- Les dictionnaires sont interdits.

ATTENTION, le non-respect d'une de ces règles peut entraîner la nullité de votre examen.

Retrait des résultats :

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone. L'attestation de résultats sera envoyée par email par le Français des Affaires, environ 48 heures après passage de l'examen.

En m'inscrivant, je suis informé(e) que les droits d'inscription ne sont pas remboursables. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur ce formulaire. J'ai compris et accepté les conditions d'inscription et le règlement des examens.

À : _____

Le :

Signature :

_____ / _____ / _____